ATELIER DE RECHERCHE FRANCO-ALLEMAND

LES TRANSFORMATIONS DE LA JUSTICE CIVILE - SPÉCIALISATION ET PROFESSIONNALISATION, NUMÉRISATION ET IA, AMIABLE

19/20 NOVEMBRE 2026

09H-18H/09H-13H

Palais de l'Université
15 quai Claude Bernard,
Lyon 7e

Organisé sous la direction scientifique de :

Frédérique FERRAND, Université Jean Moulin Lyon 3 (IDCEL-EDIEC)
Marianne COTTIN, Université Jean Monnet Saint-Étienne
Martin ZWICKEL, Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

UNIVERSITÉ LYON 3 JEAN MOULIN | FACULTÉ DE DROIT

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE

FAU Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

IDCEL
INSTITUT DE DROIT COMPARÉ ÉDOUARD LAMBERT
FACULTÉ DE DROIT - UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III

PROGRAMME

JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

09h00 | Accueil des participants *(Salle Caillemer)*

LES BASES DE L'ATELIER DE RECHERCHE

(09h15-10h00 - Salle Caillemer)

1. La méthode comparative
Frédérique FERRAND, Université Jean Moulin Lyon 3

2. Les thèmes de l'atelier de recherche
Marianne COTTIN, Université Jean Monnet Saint-Étienne

3. Les travaux au sein de l'atelier de recherche
Martin ZWICKEL, Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

PARTIE 1 - PROFESSIONNALISATION ET SPÉCIALISATION DE LA JUSTICE CIVILE

(10h00-10h45 - Salle Caillemer)

1. Professionnalisation : la formation des juristes, fondement d'une justice civile professionnelle

Qu'est-ce qui caractérise un bon juge civil ?
Matthias HÄHNEL, Landgericht Nürnberg-Fürth

2. Spécialisation : généraliste ou spécialiste, quelle direction prend la justice civile ?

Les différentes facettes de la spécialisation de la justice civile
Olaf MUTHORST, Anneke ADOLPHSEN, Rowena RÖMER, Freie Universität Berlin

10h45 | Pause-café *(Espace Troc'Quai)*

TRAVAUX EN GROUPE SUR LE THÈME « PROFESSIONNALISATION ET SPÉCIALISATION DE LA JUSTICE CIVILE »

(11h15-12h45)

Groupe 1 : Comparaison entre la formation des magistrats en Allemagne et en France – Avantages et inconvénients du point de vue de la justice civile ? *(Salle Caillemer)*

Groupe 2 : Les recommandations du Congrès des juristes allemands de 2026 (*Deutscher Juristentag 2026*) concernant la formation des juristes et leur lien avec la justice civile allemande et française *(Salle Boris Starck)*

Travail accompagné d'une présentation par **Olaf MUTHORST**, Freie Universität Berlin

Groupe 3 : Spécialisation – Des tribunaux spéciaux pour des besoins particuliers (exemples des Commercial courts allemandes et des chambres commerciales internationales de Paris) *(Salle Pareto)*

12h45 | Pause-déjeuner *(Espace Troc'Quai)*

13h30 | Discussion et présentation des résultats des travaux en groupe *(Salle Caillemer)*

PARTIE 2 - NUMÉRISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) DANS LE PROCÈS CIVIL

(14h15-15h00 - Salle Caillemer)

1. « Regulatory Sandbox » : la nouvelle procédure civile en ligne allemande comme modèle pour la future procédure civile ?

Martin ZWICKEL, Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

2. L'intelligence artificielle dans la justice civile — va-t-on voir apparaître des « juges robots » ?

Marianne COTTIN, Université Jean Monnet Saint-Étienne

15h00 | Pause-café *(Espace Troc'Quai)*

TRAVAUX EN GROUPE SUR LE THÈME « NUMÉRISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) DANS LE PROCÈS CIVIL »

(15h30-17h00)

Groupe 1 : Exemples d'utilisation de l'IA dans les procédures civiles allemandes et françaises *(Salle Caillemer)*

Groupe 2 : Numérisation de la procédure civile et équité procédurale *(Salle Boris Starck)*

Groupe 3 : La conduite des procédures dans l'espace numérique : de nouvelles possibilités grâce aux technologies modernes ? Quid des principes fondamentaux de procédure ? *(Salle Pareto)*

17h00 | Discussion et présentation des résultats des travaux en groupe *(Salle Caillemer)*

18h00 | Soirée libre

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026

PARTIE 3 - LE RÔLE DE L'AMIABLE DANS LE PROCÈS CIVIL

(09h00-10h00 - Salle Caillemer)

1. Transformations du règlement amiable des litiges : une comparaison franco-allemande

Frédérique FERRAND, Université Jean Moulin Lyon 3

2. Les efforts du juge civil en vue d'un règlement amiable des litiges – Rapport issu de la pratique judiciaire

Gregor ZAAR, Landgericht Nürnberg-Fürth

TRAVAUX EN GROUPE SUR LE THÈME « LE RÔLE DE L'AMIABLE DANS LE PROCÈS CIVIL »

(10h00-11h30)

Groupe 1 : La nouvelle mission du juge français consistant à déterminer, avec les parties, le mode de résolution du litige le plus adapté à l'affaire (Art. 21 CPC) *(Salle Caillemer)*

Groupe 2 : Comparaison entre la procédure allemande devant le juge conciliateur et l'ARA française *(Salle Boris Starck)*

Groupe 3 : Intégration du règlement amiable des litiges dans la procédure civile ou délimitation entre les sphères judiciaire et extrajudiciaire : quelle voie choisir ? *(Maison de la recherche - Salle de réunion)*

11h30 | Pause-café *(Espace Troc'Quai)*

11h45 | Discussion et présentation des résultats des travaux en groupe *(Salle Caillemer)*

12h45 | Conclusion de l'atelier de recherche *(Salle Caillemer)*

13h15 | Déjeuner et clôture de l'atelier de recherche *(Espace Troc'Quai)*

CONTACT

Équipe de droit international, européen et comparé
ediec@univ-lyon3.fr
04 78 78 72 51

Institut de droit comparé Edouard Lambert
idc@univ-lyon3.fr
04 78 78 70 58

+ D'INFOS SUR

FACDEDROIT-UNIV-LYON3.FR